



## LE PRIX DE L'OBSERVATOIRE DES RETRAITES

Chaque année, l'Observatoire des Retraites décerne un ou plusieurs prix destinés à récompenser les meilleurs mémoires, thèses ou travaux équivalents qui contribuent à la connaissance des systèmes de retraite et des retraités. Ont été récompensés, depuis la création du prix en 1994, des travaux relevant du droit, de l'économie, de l'actuariat, de la sociologie, du travail social, de la géographie, et cette liste n'est pas limitative.

Le jury est composé d'universitaires et de professionnels ayant pour certains des fonctions d'enseignement.

Il dispose d'une enveloppe de 8 000 € qu'il attribue comme il l'entend, le plus souvent en décernant un prix de thèse et un prix de mémoire. La liste des prix remis depuis l'origine et le résumé des travaux primés peuvent être consultés sur le site de l'Observatoire des Retraites :

[www.observatoire-retraites.org](http://www.observatoire-retraites.org)

Les travaux primés sont mentionnés dans un communiqué de presse et font l'objet d'une présentation dans les publications des régimes Agirc et Arrco. Depuis 2008, candidats et lauréats sont invités à écrire dans une Lettre de l'Observatoire des Retraites dédiée au prix et mise en ligne sur le site précité.

## COMMENT CONCOURIR ?

Les travaux, accompagnés d'un curriculum vitae et, si possible, du résultat de la soutenance, peuvent être adressés par voie électronique à l'adresse suivante : [adyvoire@agirc-arrco.fr](mailto:adyvoire@agirc-arrco.fr) ou via le site de l'Observatoire des Retraites ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Observatoire des Retraites  
16-18 rue Jules César  
75592 Paris cedex 12

Tous les travaux reçus jusqu'au 31 décembre d'une année donnée sont pris en compte et transmis au jury, le jury demeurant libre d'accepter des travaux transmis après cette date ou de les repousser à l'année suivante. Les candidats sont informés du résultat des délibérations et invités à la remise des prix qui a généralement lieu dans le courant du dernier trimestre.

## QU'EST-CE QUE L'OBSERVATOIRE DES RETRAITES ?

L'Observatoire des Retraites a été créé en 1991 par les régimes français de retraite complémentaire des salariés Agirc et Arrco pour encourager l'étude et l'analyse de tous les systèmes de retraite français et étrangers et participer à l'information sur ce sujet. Il est rattaché à la direction du GIE Agirc-Arrco.